Gières info
bulletin municipal d'informations de Gières n° 439
mars
avril
2022

RENAULT
La vie, avec passion

3 Agences RENAULT DACIA à votre service

DACIA

plus de proximité • plus de facilité • plus de convivialité

Vente Véhicules Neufs et Occasions
Mécanique et Carrosserie **toutes marques** - Agréé Assurances
Prêt de Véhicule Gratuit
Location RENAULT rent Véhicules Tourismes et Utilitaires

GIÈRES-ETS GARCIA	**04 76 89 41 42**	contact@renaultgieres.fr
LANCEY-AUTOSERVICES LANCEY	**04 76 71 42 14**	contact@renaultlancey.fr
VIF-AUTOSERVICES VIF	**04 76 90 23 63**	contact@renaultvif.fr

24h/7J : Dépannage sur place ou remorquage - 04 76 89 42 19

Espace MIDINETTE
Depuis 1984

VENTE A EMPORTER AVEC OU SANS COMMANDE

« LA CAFET »
LOCATION DE SALLES
SERVICES AUX ENTREPRISES
EVENEMENTS
PLATEAUX REPAS

Wifi - Parking - Salle climatisée
Mobilier - Machine à glaçons

Ouvert du lundi au samedi de 11h30 à 14h00

43, avenue de la Mogne
38400 St Martin d'Hères (face Heure Bleue)
04 76 24 60 30
espacemidinette@gmail.com

SALON 21
COIFFURE

Masculin - Feminin

Avec ou sans RDV
du mardi au vendredi
9h - 19h
Samedi 8h - 17h

04 76 59 38 75
21 Grand'Rue - 38610 Gières

Carrosserie
ROVIRA

Réparations toutes marques
Pare-brise
Toutes assurances

13, rue de la Libération
38610 GIERES
Tél. 04 76 89 33 80
carrosserie.rovira@wanadoo.fr

GIÈRES TAXI

Tous trajets - Toutes distances
(gare - aéroport - station) **24h/24 - 7j/7**

Transport médical assis
(Centre de rééducation - CHU - etc.)

26, rue Lamartine
38420 Le Versoud
Tél. 04 76 15 32 58
e-mail : gieres.taxi@wanadoo.fr

Myriam et Eric ANCHLING
Port.
06 22 27 92 81

ROMAIN LACROIX
PAYSAGE

Création & entretien des espaces verts
Maçonnerie • Terrasse • Clôtures
Débroussaillage • Déneigement
Réduction d'impôts 50% possible

4, rue du Comoé - Gières
Tél./Fax 09 52 84 79 97
Port. 06 63 69 09 78
E-mail : romain-lacroix@club-internet.fr
www.lacroixpaysages.com

Ecole et Collège privés Don Bosco

De la maternelle à la 3e
LV1 Anglais - LV2 Espagnol - Italien
Section Bilingue Anglais/Allemand de la 6e à la 3e
Classes de 6e à dominantes « 7e Art, Archéologie, Patrimoine, Montagne, Ludosciences »
et Classes de 4e à projet
« Ouverture sur l'Europe »
Catéchèse - Etudes dirigées
Demi-pension, garderie et étude jusqu'à 18h

Tél. 04 76 89 42 59
Fax 04 76 89 64 87

19, rue de la Plaine - 38610 GIERES
www.don-bosco-gieres.com

NETTOYAGE INDUSTRIEL
TÉL. 04 76 24 56 33
2, ALLÉE DES LILAS - 38610 GIÈRES
MAIL :CNET3@WANADOO.FR

C'NET SERVICES

- Nettoyage tous locaux
- Remise en état fin de chantiers
- Vitrerie (sociétés et particuliers)
- Débarrassage

C'NET est une société de services avant tout. N'hésitez pas à nous solliciter. Nous sommes à votre écoute.
Martine Morel - 06 01 53 40 44

Coaching
Formation
Bilan de compétences
CPF
Aktine

Maud Vanaret
Développement de carrière
06.46.85.34.06 - Gières
contact@aktine.com

Laurent MARON
Rénovation et Travaux Divers

Fenêtres pvc/alu/bois
Volets roulants
Carrelage
Placo
Plomberie
Electricité
Aménagement intérieur

13, rue Wilson
38610 GIÈRES
06 70 48 77 39

BENOIT BERTET
MUSIQUE

Vente et réparation d'instruments à vent, pianos et guitares

04 76 89 40 40
www.bertet-musique.com

Mardi au samedi 9h-12h / 14h-19h
1bis avenue Esclangon 38610 Gières

imprimerie des ECUREUILS

3, rue de Mayencin - Z.I.
38610 GIERES
Tél. 04 76 42 11 92
Fax 04 76 44 54 99
E-mail :
imp.ecureuils@wanadoo.fr

Vous recherchez une femme de ménage ? ... un jardinier ? ... un bon bricoleur ?

agi
Association Intermédiaire du Grésivaudan

Contactez-nous au 04 76 77 76 77

Nous mettrons notre personnel à votre disposition.
A.G.I., c'est simple comme un coup de fil !
C'est efficace !
C'est économique et sûr !

agi@mairie-domene.fr

édito

« Les élus locaux sont prêts pour la transition mais ont besoin d'être relayés à l'échelon supérieur »

Le printemps approche et, comme tous les 5 ans, il devrait être la saison du renouveau politique. Les échéances présidentielles et législatives sont d'ordinaire un temps propice au débat d'idées, à la confrontation des projets et parfois même l'occasion pour des candidat·e·s de se montrer visionnaires en dessinant une trajectoire pour leur pays à moyen et long terme.

Chacun·e pourra constater que la campagne en cours échappe à cette règle. Doit-on blâmer la crise sanitaire ? Le virus aura indéniablement joué un rôle en éclipsant, par son omniprésence sur les scènes politique et surtout médiatique, tout autre sujet de réflexion.

Le rêve et l'espoir mis en sourdine, à entendre certains ou certaines candidat·e·s, ce serait la peur qui continue d'occuper les esprits. Celle de l'étranger, agitée à loisir à droite de l'échiquier politique, se substituant à celle de l'épidémie, qui s'éteint en même temps que régressent les infections liées au dernier variant en date.

Avec l'arrivée des beaux jours, il est légitime d'aspirer à des retrouvailles, à des sorties libérées des contraintes et de la distance, mais n'oublions pas que le temps presse pour mener d'autres batailles. *« Faisons vite, ça chauffe »*, comme le laissait entendre un slogan bien connu.

Vite, mais surtout différemment, car dans un système toujours très dépendant des ressources minérales et des énergies fossiles, la relance économique se heurte déjà au mur des pénuries et de l'inflation. Le modèle économique traditionnel, qui n'a pas su intégrer les problématiques environnementales et les enjeux climatiques, montre ses limites et toute son absurdité, quand il s'agit par exemple de faire tourner des avions à vide pour préserver des créneaux de vol...

La transition est caractérisée par l'attente d'un monde nouveau, ainsi que l'affirmait Gramsci. Dans la confusion et les incertitudes du moment, il s'agit d'en préciser les contours pour mobiliser les énergies vers un élan créatif plutôt que réactif. Envisager ce que serait un monde soutenable, et surtout préciser comment y parvenir.

Beaucoup d'organisations se penchent sur la question et fournissent aux candidats à l'élection présidentielle bon nombre de sources documentées : le GIEC, le scénario NégaWatt, le travail réalisé par le "Shift Project" ou l'étude de neutralité carbone réalisée en 2021 par l'ADEME, pour ne citer que les plus connues...

Alors que les équilibres se rompent les uns après les autres et que les dérèglements se manifestent à tous les niveaux, il est urgent que l'ensemble des candidat.e.s à la fonction suprême se saisissent de ces "feuilles de route" qui portent en germe un nouveau système respectueux des hommes et de la planète.

Dans le même temps, je reste convaincu que l'État doit faire confiance aux collectivités locales, qui sont les maillons essentiels de la mise en œuvre des politiques environnementales. Nous, élus locaux, privilégions les libertés et les solidarités, garantes de l'efficacité de l'action publique. L'État, depuis toutes ces années, a privilégié la centralisation. On rappellera que c'est sous ce quinquennat que les dépenses de fonctionnement des collectivités territoriales ont été encadrées quand la taxe d'habitation, principal impôt local, a été nationalisée !

Alors, si l'État a fait ce qu'il a pu lors de la crise sanitaire, rappelons-nous que les collectivités ont fait quant à elles tout ce qu'il n'a pas pu ! Et la tâche était immense !

À bien des égards, les élus locaux, par les projets qu'ils portent et qu'ils réalisent, montrent qu'ils sont prêts à emprunter les chemins de la transition. Mais ils ont besoin que cette volonté soit relayée à l'échelon supérieur. Autrement dit, la nouvelle voie a besoin d'une voix pour s'incarner.

Je forme le vœu que ce travail de préparation de l'avenir soit à l'ordre du jour des dernières semaines de campagne électorale, et je m'y emploierai à l'échelle locale..

Bien à vous toutes et à vous tous.

Pierre Verri
maire

sommaire

édito | 3

« Les élus locaux sont prêts pour la transition mais ont besoin d'être relayés à l'échelon supérieur »

repères | 5

Élections présidentielles : êtes-vous inscrit ?

solidarité | 6

Logement social, mode d'emploi

culture | 8

Un printemps riche en manifestations

dossier | 11

La politique d'animation pour les enfants et les jeunes, dévolue depuis 30 ans à l'ACL, est détaillée par l'élue en charge de ce secteur, Naziha Billioud. Retrouvez aussi le programme du festival "Vivons ensemble avec nos différences"

Participation citoyenne | 15

CME : ils sont élus

Education | 16

Carte blanche à l'école Georges-Argoud-Puy

carnet | 18

Ugo Fessler et Clémentine Allosio nous ont quittés

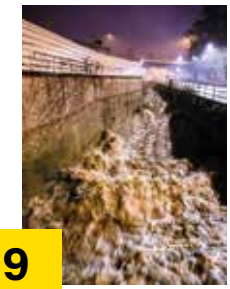

focus | 19

Les intempéries de décembre 2021

agenda | 24

Un second chantier "pont du Sonnant"

numéros d'urgence

Police municipale : **04 76 89 69 19** (renvoi sur portable)
Police nationale : **17**
Médiateurs : **07 88 63 82 29**
N° Verts de la Métro :
Voirie : **0 800 805 807**
Déchets ménagers : **0 800 500 027**

Sapeurs-pompiers : **18**
Samu : **15**
Urgence Gaz : **0 800 47 33 33**
Urgence Électricité : **0 972 675 038**
Appel d'urgence européen (portable) : **112**

Sans abri : **115**
Enfance maltraitée : **119**
Enfants disparus : **116 000**
Stop Djihadisme : **0 800 00 56 96**
Centre anti-poison Lyon : **04 72 11 69 11**

Mairie de Gières
15, rue Victor-Hugo
38610 Gières
Tél. 04 76 89 36 36
Fax 04 76 89 69 11
www.ville-gieres.fr

Directeur de la publication Pierre Verri | Directeur-adjoint Vincent Mercier
Comité de rédaction Vincent Mercier, Justine de Loubens, Mickaël Guiheneuf, Lola Malvoisin
Rédaction, photos (sauf mention contraire) Jean-Yves Colin
Photo de couverture, Jean-Yves Colin, design graphique et mise en page Pierre-Jean Daganaud
Régie publicitaire Publi Z | Distribution Mairie de Gières | Dépôt légal mars 2022
Imprimé par l'Imprimerie des Écureuils à 4 200 exemplaires sur papier 100 % recyclé, sans chlore

repères

Compte-tenu des conditions sanitaires et de l'incertitude quant au bon déroulement des animations annoncées dans ces pages, la commune vous invite, avant de vous déplacer, à consulter le site de la ville (ville-gieres.fr) et la page Facebook (facebook.com/villedegieres).

Permanences

- *Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC) : à l'Espace Info Énergie de St-Martin-d'Hères, sur rendez-vous à prendre au **04 76 14 00 10**.*
- *Architecte-conseil CAUE : généralement le 3ème mercredi matin du mois, au service technique, sur rendez-vous à prendre au **04 76 89 48 20** ; exceptionnellement, la permanence de mars est reportée au jeudi 17/03.*
- *Avocat-conseil : le dernier vendredi matin du mois, au service État-civil, sur rendez-vous à prendre au **04 76 89 36 36**.*
- *Collecte de vêtements La Remise/Métro : le 3ème mercredi des mois pairs, de 13h30 à 15h30, sur l'esplanade du 8-Mai-1945.*
- *Conciliateur de justice : à la maison communale de St-Martin-d'Hères, sur rendez-vous à prendre au **04 76 60 73 73**.*
- *Permanence administrative (mariage, Pacs, baptême civil) : le mercredi matin et le vendredi après-midi, au service État-civil, sur rendez-vous à prendre au **04 76 89 36 36**.*

Élections du printemps 2022

Au printemps 2022, nous voterons pour l'élection présidentielle les dimanches 10 et 24 avril, puis pour les élections législatives les dimanches 12 et 19 juin.

Êtes-vous bien inscrit sur les listes électorales ?

Les jeunes qui auront 18 ans avant la date d'un des scrutins et qui ont rempli les formalités du recensement citoyen à l'âge de 16 ans, sont inscrits automatiquement sur les listes.

En tout état de cause, si vous n'avez pas encore voté à Gières, vous pouvez toujours vérifier si vous êtes bien inscrit en ligne (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788) ou à l'accueil de la mairie.

Si vous devez vous inscrire, les dates limite d'inscription sur les listes électorales sont :

- **le vendredi 4 mars pour l'élection présidentielle**,
- **le vendredi 6 Mai pour les élections législatives**.

Pour s'inscrire, présentez-vous en mairie jusqu'à la date limite d'inscription, avant 17h, avec une pièce d'identité valide et un justificatif de domicile.

Du changement pour les procurations

Maintenant, votre mandataire (celui à qui vous donnez procuration) peut être inscrit dans une autre commune ; il devra cependant toujours se rendre dans votre bureau de vote le jour du scrutin.

Pour établir une procuration, allez sur https://www.service-public.fr pour télécharger les documents et la procédure à suivre, puis rendez vous dans une gendarmerie ou un commissariat de police ; la notion de date limite pour faire une procuration n'existe pas, mais l'autorité auprès de qui elle est établie l'envoie ensuite à la mairie par la Poste, donc prévoyez un certain délai !

La commune recherche des assesseurs

À Gières, les **quatre bureaux de votes seront ouverts de 8h à 19h** ; comme à chaque scrutin, tous les conseillers municipaux sont mobilisés et la ville recherche des assesseurs pour les aider à tenir les bureaux de vote et/ou procéder au dépouillement.

Si vous voulez participer à ce moment important de la vie démocratique, faites-vous connaître au 04 76 89 36 36.

Renseignements au 04 76 89 36 36

Visite de quartier

Riverains des quartiers du Grand-Mas et du Port, venez rencontrer vos élus le **samedi 5 mars, entre 10h et midi**. La Maison des clubs de la Plaine des sports sera le point de rendez-vous, à 10h pour le départ vers le Grand-Mas, à 11h pour celui vers le quartier du Port et à midi pour le pot de l'amitié.

Arbres remarquables

Une nouvelle balade urbaine "recensement des arbres remarquables" est organisée **samedi 12 mars, de 10h à 12h**, au départ la place de la République.

Fermeture exceptionnelle de la mairie

En raison d'un chantier de préparation à la réfection du pont sur le Sonnant dans la rue Victor-Hugo *(voir notre page Agenda)*, qui impose une coupure de courant et des réseaux incompressible, la mairie sera exceptionnellement fermée **lundi 28 mars, de 8h30 à 12h**.

Réunion tranquillité publique

Une réunion tranquillité publique et vie des quartiers, concernant le Pied-de-Gières, avec le maire-adjoint éponyme Jean Pavan et la police municipale, est programmée le **mercredi 13 avril, à 18h**, à l'espace Suzanne-Noël (Japin).

Service national

Les jeunes filles et garçons nés en janvier, février et mars 2006 **doivent se présenter à l'accueil de la mairie jusqu'au 30 mars 2022**, à seize ans révolus, munis de leur livret de famille et de leur carte nationale d'identité, pour le recensement militaire. Ceux nés en avril, mai et juin 2006 doivent le faire avant le 30 juin 2022.

État-civil

Naissances

JANVIER 2022

Tylann Durand, le 2 ; Rémi Meyer, le 9 ; Paul Blondeau Fischer, le 11 ; Lily Luscietto, le 14.

Mariages

DÉCEMBRE 2021

Jade Eloi et Philippe Fesquet, le 18 ; Céline Dumont et Julien Borsa, le 31.

JANVIER 2022

Wassila Elariak et Yoan Pintor-Morato le 8.

FÉVRIER 2022

Andréa Fluxman et Adrien Becquaert, le 5.

Décès

DÉCEMBRE 2021

Porzia Pagano épouse Vernice, le 18 ; Michel Giraud, le 20 ; Hassen Djellab, le 21.

JANVIER 2022

Claude Grimonet, le 5 ; Christian Le Saout, le 7 ; Ruth Haller épouse Chion, le 10 ; Yvette Marigot épouse Benvenuto, le 10.

FÉVRIER 2022

Ugo Fessler, le 2 : Clémentine Allosio, née Cortese, le 13.

Carnet

Sylvie Boulé, directrice générale des services de la ville, et Nathalie Vilar, coordonnatrice petite enfance, ont toutes deux eu la douleur de perdre leurs papas à la fin de l'année 2021. Le maire et le conseil municipal leur adressent leurs sincères condoléances.

Logement social, mode d'emploi

Le CCAS (Centre communal d'action sociale) est l'un des guichets du service public d'accueil et d'information métropolitain permettant l'orientation des personnes à la recherche d'un logement social et l'enregistrement de leur demande, et au-delà, une écoute et du conseil.

Comment faire sa demande ?

Depuis le 1er avril 2011, l'État a mis en place un dossier unique de demande de logement social valable sur l'ensemble du département. Le formulaire (Cerfa n° 14069*04) est téléchargeable sur service-public.fr et disponible au CCAS ; il est aussi possible de remplir directement la demande en ligne sur : www.demande-logement-social.gouv.fr.

Cette demande doit ensuite être déposée au service logement du CCAS, au Pôle Habitat Social de Grenoble ou auprès d'autres guichets d'accueil, d'un bailleur social ou d'Action Logement (pour les salariés du privé), accompagnée des photocopies d'une pièce d'identité, de l'avis d'imposition de l'année N-2 et, le cas échéant, du livret de famille. Pour être valide, elle doit être renouvelée chaque année.

Quel plafond de ressources ?

L'une des conditions réglementaires pour accéder à un logement social est de ne pas avoir un niveau de ressources annuel dépassant un certain plafond, fixé par décret chaque année, et différent selon le mode de financement du logement : PLAI (Prêt Locatif Aide d'Insertion), PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) ou PLS (Prêt Locatif Social). Au 1er janvier 2022 :

- *Pour une personne seule :* 11 627 € (PLAI), 21 140 € (PLUS), 27 482 € (PLS).
- *Pour 2 personnes (hors jeune ménage)* : 16 939 € (PLAI), 28 230 € (PLUS) et 36 699 € (PLS).
- *Pour 3 personnes ou 1 personne + 1 personne à charge ou jeune ménage* : 20 371 € (PLAI), 33 949 € (PLUS), 44 134 € (PLS).
- *Pour 4 personnes ou 1 personne + 2 personnes à charge* : 22 666 € (PLAI), 40 985 € (PLUS) et 53 281 € (PLS).
- *Pour 5 personnes ou 1 personne +3 personnes à charge* : 26 518 € (PLAI), 48 215 € (PLUS), 62 680 € (PLS).
- *Pour 6 personnes ou 1 personne + 4 personnes à charge* : 29 887 € (PLAI), 54 338 € (PLUS) et 70 639 € (PLS)
- *Par personne supplémentaire :* 3 333 € (PLAI), 6 061 € (PLUS), 7 879 € (PLS)

Quelles conditions d'attribution ?

Du fait de cette disparité dans les financements, les logements sociaux neufs sont contingentés, ce qui correspond à un nombre prédéfini de logements pour lesquels la commune, le département, la Préfecture, la métropole, Action Logement et le bailleur possèdent un droit d'attribution.

Permanences

- *ACTIOM (Action de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat), le mardi matin une semaine sur deux, sur rendez-vous à prendre au **04 76 89 69 04**.*
- *Aide administrative et démarches en ligne : à la résidence Roger-Meffreys, sur rendez-vous à prendre au **04 76 89 69 04**, et à la bibliothèque, sur rendez-vous à prendre au **04 76 89 37 28**.*
- *AgirEmploi : le mardi matin, à l'espace Marie-Reynoard, sur rendez-vous à prendre au **04 76 24 02 45**.*
- *Café des aidants : un mardi par mois, de 14h à 15h30, salle du Platane ou possiblement en distanciel, se référer à l'agenda.*
- *CLCV (Consommation, logement et cadre de vie) : le 2ème mercredi du mois, de 16h30 à 17h30, à l'espace Marie-Reynoard.*
- *LAEP (Lieu d'accueil parents-enfants) : le mardi de 8h45 à 11h15, à la Maison de la petite enfance (fermeture les 19 et 26/04)*
- *Mission locale : les mardi et jeudi après-midi, hors vacances scolaires, à la salle des Oliviers, sur rendez-vous à prendre au **04 76 51 00 49**.*
- *Puéricultrice PMI : à la Maison de la petite enfance, le mardi de 14h à 16h à compter du 8 mars.*

Pour les logements existants, lorsqu'un bailleur est informé du prochain départ d'un locataire, il édite une fiche descriptive du logement (adresse, type d'appartement, organisme réservataire, date du départ...).

Les dossiers des candidats répondant aux critères définis par le bailleur sont alors présélectionnés et examinés en commission communale. Une Commission d'attribution logement et d'examen de l'occupation des logements (CALEOL) est ensuite organisée par le bailleur social, qui décide au final de l'attribution du logement.

Vous trouverez, en complément de ces informations, des renseignements, contacts, liens... sur la location active, le Droit au logement opposable (loi DALO), les associations de soutien à l'amélioration de l'habitat (Soliha, CLCV, Adil...) sur la page dédiée au logement de notre site www.ville-gieres.fr.

Le logement social en chiffres

***5.5 à 7 € /m² : le prix moyen** des loyers dans le parc social.*

***18 mois : le délai moyen** d'attente pour accéder à un logement social sur le territoire métropolitain.*

***280 : le nombre de demandes** de logement social enregistrées à la Métro mentionnant Gières en premier choix.*

***710 logements sociaux sont recensés dans la commune** au 1er janvier 2020, soit plus de 20% au regard de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) ; ⅓ de ces logements sont dédiés aux étudiants et gérés par le CROUS (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires).*

***17 000 : le nombre de demandes actives** sur le territoire métropolitain, toutes communes confondues.*

Service logement du CCAS, tél : 04 76 89 69 45

Petite enfance

Rencontre avec les professionnel·le·s

Vous voulez découvrir les différents modes de garde ? La ville organise une rencontre avec les personnels des structures petite enfance : le Relais petite enfance (RPE), la crèche parentale des Lithops, le multi-accueil de l'Oiseau Bleu, le multi-accueil Petits-Pas, l'accueil du Centre de loisirs, l'accueil périscolaire maternel et le Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP).

Samedi 12 mars, de 9h30 à 12h à la salle des fêtes

Commission d'attribution

La commission d'attribution des places petite enfance aura lieu en avril 2022. Si vous souhaitez un mode de garde petite enfance, il convient de **faire une pré-inscription avant le 31 mars auprès de l'Espace info petite enfance**, en appelant le **04 76 89 35 20** (taper 3) ou en écrivant à : espaceinfope@gieres.fr

3ème âge

Participez à la réflexion autour des festivités

Les Giérois de plus de 70 ans sont conviés à réfléchir ensemble à la programmation des festivités de fin d'année, afin de répondre au plus près à leurs attentes et à leurs besoins. Si vous souhaitez participer à ce groupe de travail, merci de vous rapprocher de la résidence Roger-Meffreys, tél : **04 76 89 30 30 avant le vendredi 25 mars**. Une 1ère réunion vous sera proposée début avril.

Un repas printanier au Laussy

Le Maire, les élus et le CCAS convient les Giérois de 70 ans et plus à un repas printanier le samedi 14 mai, à partir de 12h au Laussy. L'inscription se fait par coupon à retirer et à remettre à l'accueil de la mairie ou à la résidence Roger-Meffreys **entre le lundi 4 et le lundi 25 avril**.

Lutte contre la précarité menstruelle

Des protections en libre-service à la bibliothèque

Parce que 2 millions de femmes n'ont pas les moyens d'acheter des tampons ou serviettes pendant leurs règles, la médiathèque met à disposition des protections hygiéniques en libre service. L'objectif est que les personnes qui en ont besoin puissent se servir, et que les personnes qui peuvent le faire contribuent à alimenter la boîte.

"Je me ressource"

Un dernier atelier ouvert à tous

Le dernier atelier gratuit "Je me ressource" de l'association Vers l'Essentiel, programmé le **vendredi 24 mars de 14h à 17h**, est plus largement ouvert que la formation qui vient de se terminer. Tous les Giérois en quête de solutions pour se sentir mieux en cette période difficile sont invités à contacter le **06 34 11 67 18** pour y participer.

Sécurité des biens et des personnes

Les statistiques de la DDSP à la loupe

Conformément aux engagements pris devant les Giérois par le Directeur Départemental de la Sécurité Publique et le maire au terme de la réunion publique du 14 décembre dernier *(voir la rubrique Focus de notre dernière édition)*, voici les chiffres officiels des statistiques de la délinquance à Gières pour les années 2019 à 2021. *« Nous ne nous satisfaisons bien sûr pas de ces chiffres, qui sont toujours trop élevés pour les victimes,* précisait alors Pierre Verri à l'assemblée, *mais on constate, que les faits de délinquance, toutes causes confondues et à quelques exceptions près, sont globalement en baisse à Gières depuis 3 ans ».* Et Jean Pavan, maire-adjoint à la tranquillité publique et à la vie des quartiers, de compléter ; *« Cette baisse est le fruit d'une parfaite collaboration des services de police nationale et municipale depuis de nombreuses années, et du travail quotidien de nos deux médiateurs. »*

Synthèse des statistiques de la tranquillité publique à Gières

Intitulés	2019			2020			2021		
Mois	Nombre	Variation	% Total	Nombre	Variation	% Total	Nombre	Variation	% Total
Cambriolages	117	+ 30%	39%	91	- 22%	41%	83	- 9%	39%
▶ dont habitations	46	- 13%	15%	28	- 39%	13%	46	+ 64%	21%
▶ dont locaux industriels et commerciaux	10	+ 0%	3%	11	+ 10%	5%	9	- 18%	4%
▶ dont caves et garages	61	+ 126%	20%	52	- 15%	23%	28	- 46%	13%
Vols	113	+ 19%	37%	75	- 34%	33%	86	+ 15%	40%
▶ dont roulotte et accès	89	+ 33%	29%	44	- 51%	20%	65	+ 48%	30%
▶ dont automobiles	16	+ 100%	5%	17	+ 6%	8%	9	- 47%	4%
▶ dont deux roues	8	+ 0%	3%	6	- 25%	3%	2	- 67%	1%
▶ dont vols à la tire	8	- 33%	3%	8	+ 0%	4%	9	+ 13%	4%
Vols avec violence	6	+ 20%	2%	13	+ 117%	6%	3	- 77%	1%
Vols à main armée	1		0%	0	- 100%	0%	0		0%
Dégradations hors incendies	48	+ 9%	16%	33	- 31%	15%	27	- 18%	13%
Incendies volontaires	17	- 6%	6%	12	- 29%	5%	15	+ 25%	7%
Total des incivilités	302	+ 20%		224	- 26%		214	- 4%	

Source : Police nationale - D.D.S.P. (Direction Départementale de la Sécurité Publique)

culture

04 76 89 69 12 - laussy@gieres.fr

Cinéma

Presque — mardi 1er mars - 20h30

Comédie dramatique de Bernard Campan et Alexandre Jollien, avec Bernard Campan, Alexandre Jollien, Tiphaine Daviot... ***Durée 1h32***

Deux hommes prennent la route, de Lausanne vers le sud de la France, dans un corbillard. Ils se connaissent peu, ont peu de choses en commun, du moins le croient-ils...

Tarif cinéma : plein **7**€ | réduit **6**€ | abonné (carte ciné) **5**€ | - 14 ans **4**€

Ouistreham — mardi 8 mars - 20h30

Drame d'Emmanuelle Carrère, avec Juliette Binoche, Hélène Lambert, Léa Carne... ***Durée 1h46***

Marianne Winckler, écrivaine reconnue, entreprend un livre sur le travail précaire. Elle s'installe près de Caen et, sans révéler son identité, rejoint une équipe de femmes de ménage. Confrontée à la fragilité économique et à l'invisibilité sociale, elle découvre aussi l'entraide et la solidarité qui unissent ces travailleuses de l'ombre.

Tarif cinéma : plein **7**€ | réduit **6**€ | abonné (carte ciné) **5**€ | - 14 ans **4**€

Cinéma

Cinéma

Une Belle Équipe — mardi 15 mars - 19h30

Comédie de Mohamed Hamidi, avec Kad Merad, Alban Ivanov, Céline Sallette... ***Durée 1h35.***

Après une bagarre, toute l'équipe de foot de Clourrières est suspendue jusqu'à la fin de la saison. Afin de sauver ce petit club du Nord qui risque de disparaître, le coach décide de former une équipe composée exclusivement de femmes pour finir le championnat. Cette situation va complètement bouleverser le quotidien des familles et changer les codes bien établis de la petite communauté...

Tarif cinéma : plein **7**€ | réduit **6**€ | abonné (carte ciné) **5**€ | - 14 ans **4**€

Humour

Tarif : plein **14**€ | réduit **12**€ | Prem'Laussy **11**€ | abonné **8**€

Mardi 22 mars - 20h30 — *Mais t'as quel âge ?!*

De et avec Marion Pouvreau, compagnie Comme à la Scène, mise en scène de Yannick Bourdelle - Durée : 1h15, dès 12 ans.

Un one-woman-show drôle et touchant qui parle à toutes les générations... *« Regardez-moi ces jeunes... »*. Parole de vieux, vous venez de vous trahir. *« Mais parce que moi à leur âge... »*. Arrêtez, vous vous faites du mal.

Aujourd'hui, les jeunes ont trop le *seum*, les autres ne comprennent pas ce mot. Les premiers jurent par Snapchat, les seconds tentent fièrement d'utiliser WhatsApp. Jeune ou vieux, tout est relatif. Une chose est sûre, vous appartenez à une génération... Votre année de naissance vous a dénoncé. Au travail ou en famille, les générations se rencontrent, s'observent et tentent de communiquer.

Situations cocasses, rires incontrôlés, ça fait des étincelles ! Et chacun est là, coincé entre le désir de rester jeune et l'envie de faire ce qu'il veut. D'essayer d'être à la page tout en pensant *« Et ben ça file ! »*... *« Mieux vaut en rire qu'en pleurer... »* Hum, encore une expression de vieux !

Attention, risque élevé de se reconnaître et d'identifier aussi ses parents ou ses enfants... Vous êtes prévenu !

Tarif : plein **18**€ | réduit **15**€ | Prem'Laussy **14**€ | abonné **11**€

Mardi 29 mars - 20h — *Odibi, l'art de la patience*

Dans le cadre du festival Détours de Babel, voix et textes : Ze Jam Afane, claviers et flûte : Patrick Bebey, violon et mandoline électrique : Clément Janinet, kora électrique et percussions : Samy Waro.
Durée : 1h, tout public.

Le conteur, chanteur et poète Ze Jam Afane recrée les "chante-fables" de son enfance remontées tout droit des veillées au coin du feu du Sud Cameroun.

- « Odibi, dis-moi comment trouver son équilibre, tenir debout, et pas à pas, emprunter le chemin qui mène à la rencontre des intelligences du grand monde, là où se trouvent tous les hommes dignes de ce nom ?

- Patience, mon enfant, la patience est l'arme des plus grands, et notre route est encore longue. »

Imaginé et conçu pendant l'année 2020 par Ze Jam Afane, avec des contes inspirés par l'art épique Fang et Boulou, ce spectacle musical transfigure l'art du récit grâce à la force de la musique — avec un groupe hors-pair — et à toute la malice et la profondeur dont nous avons désormais besoin...

Un spectacle musical pour petites et grandes oreilles !

Tarif : plein **18**€ | réduit **15**€ | Prem'Laussy **14**€ | abonné **11**€

vendredi 1er avril - 20h — *Viens voir les Magiciens !*

Par le Club des Magiciens du Dauphiné, avec Arnow, Maurice Bouchayer, Bernard Gil et Lily, Les Z'enfants terribles, Pilou, Artmik, Kiko et Éva, Jean-Philippe Loupi...
Durée : 2h, tout public. Entracte de 30 min avec buvette (si les conditions sanitaires le permettent). Les billets achetés lors de la saison 2020-2021 restent valables.

Quand la magie devient un spectacle exceptionnel...

La magie sous toutes ses formes, de la grande illusion à la manipulation, en passant par le mime et la ventriloquie. Deux heures de show époustouflant avec une douzaine d'artistes prodigieux, primés et reconnus internationalement.

Et même pendant l'entracte, le gala de magie continue en invitant le public dans le monde du *close up*, là où la magie devient réalité à seulement quelques centimètres de vos yeux.

Venez passer une soirée en famille inoubliable, riche en surprises et en émerveillement !

Samedi 2 avril - de 14h à 18h — *Bouge ton printemps !*

Après deux annulations successives, le printemps de Gières revient dans une nouvelle formule, mais la tradition est respectée : le samedi 2 avril, "Bouge ton printemps" projettera petits et grands dans un monde festif, joyeux et éco-responsable dans le parc Charly-Guibbaud.

Nous mettrons cette année l'accent sur la bicyclette, notamment autour d'une exposition, d'un concours de vélos décorés, d'une déambulation ouverte à tous et de la possibilité de tester la gamme Mvélo+ *(le nouvel intitulé de MétroVélo)*.

Un spectacle familial sera également proposé ainsi que plein d'autres animations avec le Cyclo-club, la bibliothèque, les Carrés Verts, la Métro... avec des quizz, des bombes à graines à lancer dans les bosquets et d'autres surprises...

- ***Spectacle* Cuivres et Caoutchouc** — Un show acrobatique avec un clown musicien autour d'un mât chinois, par la Compagnie des Lieux Galvanisés (à 15h, durée : 40 min).
- ***Concours de vélos décorés*** — Les vélos seront à déposer à la salle des fêtes la veille ou le matin de l'événement, avant qu'un jury ne délibère en début d'après-midi pour désigner les vainqueurs des catégories enfants et adultes. La remise des prix est programmée à 16h30, avant le départ d'une déambulation dans le centre.

Le programme définitif avec les horaires, décliné en affiches, flyers et sur nos supports numériques, sera dévoilé courant mars.

Pour célébrer ce printemps nouvelle formule, venez tous à vélo !

culture

04 76 89 69 12 - laussy@gieres.fr

Le Laussy fait son cinéma !

du ven. 8 au dim. 10 avril 2022

3 [jours] **4** [€uros/séance] **5** [films d'actualité]

Pour rester au plus proche de l'actualité des sorties, nous ne sommes pas en mesure de vous annoncer les titres des films du "**Laussy fait son cinéma**" ...

Le programme sera disponible dans la seconde quinzaine de mars sur le site www.ville-gieres.fr et sur notre .

Théâtre contemporain

Tarif : plein **14**€ | réduit **12**€ | Prem'Laussy **11**€ | abonné **8**€

Mardi 12 avril - 20h30

Le Discours

Compagnie Le Chat du désert, d'après le roman de Fabrice Caro, mise en scène Grégory Faive et Anne Castillo - Durée : 1h30, dès 12 ans.

Comment bien parler du couple quand le sien semble être un échec ?

« Tu sais, ça ferait très plaisir à ta sœur si tu faisais un petit discours le jour de la cérémonie ». C'est le début d'un dîner de famille pendant lequel Adrien, la quarantaine déprimée, attend désespérément une réponse au message qu'il vient d'envoyer à Sonia, son ex. Entre le gratin dauphinois et les amorces de discours, toutes plus absurdes les unes que les autres, se dessine un itinéraire sentimental touchant et désabusé, digne des meilleures comédies romantiques.

Grégory Faive, avec la complicité d'Anne Castillo, adapte à la scène ce roman organisé comme un *one-man-show*, où Fabrice Caro dissèque notre société, nos couples et nos manières avec une lucidité décapante, mais aussi une mélancolie et une étrange poésie.

Un réjouissant moment en perspective où le spectateur rira de se reconnaître dans les ratages d'Adrien ou le désarroi de Sonia.

BIBLIOTHÈQUE

04 76 89 37 28 - bm-gieres.fr

■ **Club de lecture ados** — La bibliothèque de Gières propose à ses lectrices et lecteurs un nouveau temps d'échange, un club de lecture pour les 10-15 ans. L'idée est de permettre aux adolescentes et adolescents de se retrouver autour des livres qui les animent, des lectures qui leur parlent. Nous souhaitons que ce rendez-vous devienne mensuel, que chacun et chacune se sente libre de parler, de venir, et qu'il soit un temps d'échange, de découverte et d'écoute. Une première date a déjà eu lieu en février, nous serons ravies de vous retrouver à partir de la deuxième (vendredi 11 mars de 17h à 18h)

■ **Les Histoires des P'tits Bouts** — Ma famille et moi : maman magique, papy voyageur, des frères et sœurs qui ne s'ennuient jamais... Des histoires de familles peu ordinaires ! (samedi 12 mars à 9h30, à partir de 3 ans, sur réservation).

■ **Les Histoires des P'tits Bouts** — À l'occasion de "Bouge ton printemps", retrouvons-nous autour d'histoires fleuries, parfumées, et colorées ! (samedi 2 avril à 9h30, à partir de 3 ans, sur réservation).

■ **Cercle de lecture adultes** — Ouvert à tous (mercredi 2 avril à 18h)

■ **Prêt de liseuses** — La bibliothèque possède deux liseuses numériques, qui seront disponibles au prêt dès le mois de mars pour une durée de trois semaines. Chacune des liseuses propose à la lecture des ouvrages du domaine public. Il sera également possible d'emprunter les ouvrages numériques de la Numothèque, via la plateforme Bibook.

Secteur enfance-jeunesse

La ville a choisi de confier l'animation à destination des enfants et des jeunes à l'Association des Centres de Loisirs, organisation forte d'une expérience plus que centenaire. L'élue en charge de ce secteur, Naziha Billioud, nous présente le détail des deux services en charge de cette activité sur le terrain, et présente l'édition 2022 du festival fédérateur "Vivons ensemble avec nos différences".

3 questions à Naziha Billioud

conseillère municipale déléguée à l'enfance et à la jeunesse

1 Vous avez été élue pour la première fois en 2020, pouvez-vous vous présenter ?

2 Quelles sont les grandes directions de votre politique en matière d'enfance et de jeunesse ?

3 Quelles sont les nouvelles actions que vous allez engager durant le mandat ?

Une démarche participative pour les enfants,

(de gauche à droite) :
Carl Chardon, Hélora Guerchet, Johanna Macri, Yaëlle Napon, Mostafa Guennoun

Pour animer le secteur enfance-jeunesse, la ville de Gières s'appuie depuis les années quatre-vingt-dix sur l'ACL (Association des Centres de Loisirs), dont c'est le cœur de métier. L'ACL, agréée par le Ministère de la Cohésion Sociale, a été créée en 1911 pour « organiser, développer et gérer des actions de loisirs éducatifs en faveur de l'enfance et de l'adolescence », *comme le stipulent ses statuts. La convention avec la commune s'organise en deux secteurs.*

L'accueil de loisirs du clos d'Espiès

La structure reçoit un public âgé de 3 à 12 ans, provenant de Gières mais aussi de l'agglomération pour encourager le lien social. Ils sont répartis en quatre groupes d'âges différents (3-4 ans, 5-6 ans, 7-9 ans et 10-12 ans). L'équipe d'animation se compose d'une direction et d'une quinzaine d'animateurs diplômés (BAFA, BPJEPS), complétée d'intervenants spécialisés. Le projet pédagogique est basé sur la démarche participative et sur le pouvoir d'expression ; à la fin de chaque semaine d'activité, le Conseil du Clos accueille une fille et un garçon de chaque groupe pour faire un bilan et apporter les améliorations nécessaires à l'évolution des projets, et le compte-rendu est transmis aux familles.

Des partenariats sont développés avec d'autres services municipaux (résidence autonomie...), associations (Gières Gymnastique, Cric Crac Croque...) et dans le cadre de grands évènements ("Vivons ensemble avec nos différences", Grande Lessive...). Pour les plus grands, une "passerelle" offre la possibilité de s'inscrire pour une journée de découverte à Gières-Jeunesse.

Gières-jeunesse

Des activités de loisirs au soutien scolaire, Gières Jeunesse est à l'écoute des adolescents et de leurs besoins, pour les aider à se construire et à devenir des citoyens responsables, établir des relations de dialogue et de respect. Gières Jeunesse propose des activités de loisirs pour les 10-17 ans, avec une approche distincte en fonction de l'âge. Le club 10-14 ans bénéficie d'activités encadrées par des animateurs diplômés : loisirs sportifs et éducatifs le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires, ateliers à l'année (théâtre, couture, cuisine...), camps thématiques (stage de glisse pendant les vacances d'hiver, stages à thèmes, séjour d'été...).

Les 14-17 ans sont quant à eux accueillis le samedi après-midi à l'espace-projets, où ils bénéficient d'un accompagnement pour l'organisation de leurs activités diverses (sorties cinéma ou spectacle, séjours, week-end...). C'est aussi un espace de partage, de dialogue et d'écoute. Amenés à organiser eux-mêmes leurs activités, les jeunes font un pas vers la responsabilité et l'autonomie.

La Carte citoyenne, l'aide à la scolarité, les chantiers-jeunes...

Outre la coordination de la semaine "différences" *(voir par ailleurs)*, Gières Jeunesse soutient l'épanouissement civique des 10-14 ans : la carte citoyenne permet de participer à des activités, animations ou visites qui sensibilisent à l'environnement, à la citoyenneté ou au partage intergénérationnel. Ce dispositif entre dans un rituel de passage à l'âge adulte instauré par la municipalité en 2008, qui débute en CP par la remise d'un dictionnaire et se conclut, à la majorité, par une remise solennelle de la carte d'électeur.

Véritable lien entre le social et l'éducatif, le Programme de Réussite Éducative (PRE) est mené par une équipe pluridisciplinaire, composée d'enseignants, d'éducateurs, d'infirmières, d'acteurs sociaux, de psychologues... coordonnée par Gières Jeunesse. Son rôle est de proposer un soutien aux enfants ou adolescents dans leur quotidien : la scolarité bien sûr, mais aussi la santé, les interactions sociales...

Festival "Vivons ensemble avec nos différences"

Malgré la crise, la semaine "différences" est maintenue et adaptée par rapport l'année dernière, « parce que nous souhaitons continuer à faire passer notre message, *explique Naziha Billioud,* qui est de montrer que la différence est une richesse, et non pas un danger. Depuis 2006, cet évènement fait passer un message de tolérance et sensibilise la population à travers différentes actions ; il met en avant une cohésion d'équipe et un nombre de partenariats sans égal sur la commune ».

Cette année, le thème du festival est "Jouons ensemble !", un thème fédérateur et universel !

Du lundi 14 au vendredi 18 mars, programme inséré dans ce *Gières info*.

un engagement citoyen pour les jeunes

Enfin, Gières Jeunesse accueille des collégiens plusieurs soirs par semaine (pour du soutien scolaire encadré par des accompagnateurs), organise des chantiers jeunes chaque été avec le service technique de la ville (au cours desquels les Giérois âgés de 16 ans interviennent pendant une semaine sur les espaces verts de la ville), propose de monter les dossiers "Top Départ" (un dispositif de soutien financier pour les voyages en France ou à l'étranger et ouvert aux 16-25 ans), collabore avec le collège Le Chamandier pour des ateliers (prévention sur l'estime de soi, conduites à risques...)

■ ***Centre aéré du clos d'Espiés*** *: 11 avenue du Docteur-Valois, tél :* ***04 76 89 41 67,*** *permanence le lundi de 9h à 12h et du lundi au jeudi de 17hà 18h.*

Directeur, Mostafa Guennoun ; directrice-adjointe, Hélora Guerchet

■ ***Gières Jeunesse*** *: esplanade du 8-Mai-1945, permanence les lundi et jeudi de 16h à 18h, le mercredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h, tél :* ***04 76 89 49 12****, mail :*

contact.gieres-jeunesse@gieres.fr

Directrice et coordonnatrice du PRE, Johanna Macri ; assistante administrative, Yaëlle Napon ; animateur permanent, Carl Chardon

3 réponses de Naziha Billioud

1 Vous avez été élue pour la première fois en 2020, pouvez-vous vous présenter ?

Très active dans ma jeunesse à Bonneville (création de maison de quartier, job d'été en ESAT, animatrice en centre de loisirs...), je me suis ensuite orientée vers le métier d'éducatrice spécialisée, que j'ai exercé pendant 3 ans dans la région lyonnaise. Les montagnes et le contact à la nature me manquaient beaucoup, et j'ai intégré les Transports de l'Agglomération Grenobloise, où j'ai découvert des nouveaux métiers en corrélation avec mes expériences (animatrice dans les écoles et autour du handicap dans les transports, insertion des jeunes...). Je suis arrivée à Gières en 2006, avec le nouveau dépôt de tramway, et je me suis investie dans le monde associatif, les commissions extra-municipales (stationnement et impôts), les jardins familiaux... J'ai aussi deux enfants qui ont grandi à Gières et qui m'ont conduite à être successivement parent déléguée à la crèche municipale puis en élémentaire, à participer aux activités des centres de loisirs et aux animations intergénérationnelles de Gières Jeunesse... Rejoindre l'équipe de Pierre Verri en 2020 m'a semblé être une suite logique à cet engagement.

2 Quelles sont les grandes directions de votre politique en matière d'enfance et de jeunesse ?

Elles s'inscrivent dans quatre grands axes prioritaires : accompagner les jeunes dans leur parcours vers l'autonomie, contribuer à leur épanouissement et à leur bien-être, favoriser leur implication et leur engagement dans la vie de la cité et moderniser notre approche du secteur, à travers des modes d'actions adaptés aux besoins, aux attentes et aux pratiques des jeunes. Notre politique s'appuie notamment sur l'existant, elle entend donner de la cohérence à l'ensemble, favoriser les partenariats et le travail en réseau. Je participe à des groupes de travail métropolitains (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, comité de pilotage du Programme de Réussite Éducative), je suis aussi administratrice à la Mission Locale, présente dans les groupes de travail sur les actions jeunesse du département et représentante de la ville au collège Le Chamandier. Mais ma priorité reste le travail quotidien réalisé avec les équipes ACL auprès des jeunes Giérois.e.s, qui misent sur l'innovation et l'expérimentation pour mieux s'adapter à eux, à leurs pratiques et à leurs attentes. Nous voulons les rendre acteurs et non pas uniquement consommateurs, et l'ACL nous permet de nous ouvrir sur l'intercommunalité.

3 Quelles sont les nouvelles actions que vous allez engager durant le mandat ?

J'ai demandé de mettre en place des "vacances studieuses" pour aider les enfants à apprendre autrement, et à reprendre confiance en eux. C'est pour l'instant un succès et une action que l'on souhaite pérenniser. Nous avons aussi l'ambition d'être plus présents dans les quartiers : après des mois d'isolement, les animateurs de Gières jeunesse se sont rendus au Chamandier, au Japin, à la Plaine des sports... pour recréer du lien auprès des jeunes et des parents. Nous voulons aussi proposer des activités aux 14-17 ans en complément de l'espace-projets, et renforcer celles que les jeunes moins aisés ne peuvent pas s'offrir pour des raisons financières (chiens de traîneaux, découverte de la cascade de glace...). Je suis également très sensibilisée à l'environnement et nous allons renforcer les activités autour de la biodiversité, de la résilience, du gaspillage alimentaire... Enfin, durant le mandat naîtra un CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) pour les 13-17 ans, qui sera la continuité du CME.

Mesurer la qualité de l'air grâce à la donnée participative

Grenoble-Alpes Métropole et Atmo Auvergne-Rhône-Alpes se sont associés pour construire un réseau de mesures de la qualité de l'air, avec des capteurs fixes installés dans les communes et d'autres, mobiles, mis à disposition des habitants.

Des capteurs dans 30 communes de la Métro, dont Gières

La pollution de l'air est responsable chaque année du décès prématuré de plus de 145 habitants dans l'agglomération. Principalement en cause : les particules fines PM10 et PM2,5, majoritairement émises par les chauffages au bois individuels "non performants" et par les transports.

À la suite d'un appel à candidature, 30 communes de la Métro se sont portées volontaires pour installer un micro-capteur de mesure des particules fines sur leur territoire pendant un an ; à Gières, un appareil a ainsi été installé à l'automne sur la façade de la mairie. Ces capteurs, basés sur le système *open-source* du projet *Sensor.Community*, permettent de mesurer la pollution en temps réel et serviront de base à la construction de l'observatoire participatif de la qualité de l'air sur le territoire métropolitain, enrichi avec la participation des citoyens métropolitains.

Des capteurs mobiles disponibles pour les habitants

En complément de ce réseau fixe, les habitants des 49 communes de la Métropole pourront expérimenter eux-mêmes la mesure de qualité de l'air, en empruntant un capteur mobile. Ce service, disponible jusqu'à mi-août 2022, nécessite une inscription pour obtenir un prêt de micro-capteur pendant 15 jours, dans la limite des stocks disponibles. L'occasion d'aborder la mesure de la qualité de l'air, d'explorer le phénomène des particules fines autour de chez soi et de profiter des ateliers autour des mesures organisés par les experts d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes.

L'ensemble des mesures des micro-capteurs fixes et mobiles, ainsi que la procédure de prêt de capteurs mobiles, sont disponibles sur atmo-auvergnerhonealpes.fr

Brèves de Métropole

Concours de dessin — Le Chauffage urbain organise un concours de dessin et invite les jeunes Métropolitains âgés de 6 à 12 ans à exprimer leurs talents artistiques sur le thème "Imagine ta maison dans une ville verte". Toutes les techniques sont autorisées (feutre, crayon, gouache, numérique…), les candidats pouvant s'inspirer d'un kit pédagogique sur le thème de la transition énergétique, disponible auprès de la Compagnie de Chauffage (le Polynôme, 25 avenue de Constantine, CS72606, Grenoble cedex 02). L'œuvre, de format A4 (orientation paysage), peut être envoyée jusqu'au 31 mars par voie postale ou à communication@cciag. La remise des prix se déroulera le 17 mai, et le gagnant se verra offrir un week-end en famille dans une cabane en bois dans le Vercors ; il verra aussi sa création reproduite sur une bâche de 15 m par 10 sur le site de Villeneuve (8 rue le Corbusier à Eybens) du chauffage urbain. À vos crayons !

Gières a signé la charte d'engagement du PCAEM — Le 16 décembre 2021, 17 communes de la Métro, dont Gières, ont signé une nouvelle charte d'engagements dans le Plan Climat Air Énergie Métropolitain (PCAEM). Un document par lequel elles s'engagent à mener, d'ici 2026, des actions participant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, à l'amélioration de la qualité de l'air, à l'adaptation au réchauffement climatique et à la protection de la biodiversité. Dans la foulée du Plan Climat Air Énergie Métropolitain signé en 2020, l'agglomération a élaboré cette charte 2020-2026, qui engage fortement les communes puisqu'elles doivent adopter, par délibération, un plan d'actions concret et opérationnel à mettre en œuvre d'ici la fin du mandat. Ses objectifs vont bien au-delà de la problématique "patrimoine et énergie" prévalant jusque-là, en s'ouvrant aux questions liées à l'adaptation au changement climatique, à la gestion des risques, à la végétalisation, l'eau, l'alimentation, les déchets, la qualité de l'air…

© L. Frangella/Grenoble-Alpes-Métropole)

POUR UNE BONNE COHABITATION ENTRE VÉHICULES, PIÉTONS ET CYCLES

Le groupe de travail citoyen, constitué dans le cadre du projet Mobil'Idées, a lancé une première expérimentation au carrefour Plaine/Pasteur, dont le sol du carrefour a été peint à l'occasion d'un chantier citoyen, avec l'objectif de signaler la zone de rencontre et mieux la faire respecter.

De quoi s'agit il ?

Une zone de rencontre est un dispositif prévu dans le code de la route (Art R110-2). Les piétons sont prioritaires et ont le droit de circuler sur la chaussée, la vitesse des véhicules est limitée à 20 km/h et les cycles peuvent circuler à double sens. Il n'y a pas de limitation de taille, une zone de rencontre peut concerner une ou plusieurs rues ou un quartier.

À quoi servent-elles ?

Le but d'une zone de rencontre est de mieux partager la voie. Les piétons et cycles sont des usagers vulnérables, qui ne disposent pas d'une carrosserie pour les protéger. C'est donc une mesure préventive pour limiter le risque d'accident. Au delà, réduire la vitesse de circulation et redonner de la place aux piétons et cycles, c'est aussi favoriser la vie de quartier et la dynamisation du cœur de ville. Les zones de rencontre *(en fushia sur la carte ci-contre)* sont signalées par un panneau spécifique *(voir photo)* et par un marquage au sol. Il existe 2 zones supplémentaires, hors carte : la partie pavée devant l'entrée du collège le Chamandier et la rue du Grand Mas, entre le n°21 et la plateforme de retournement.

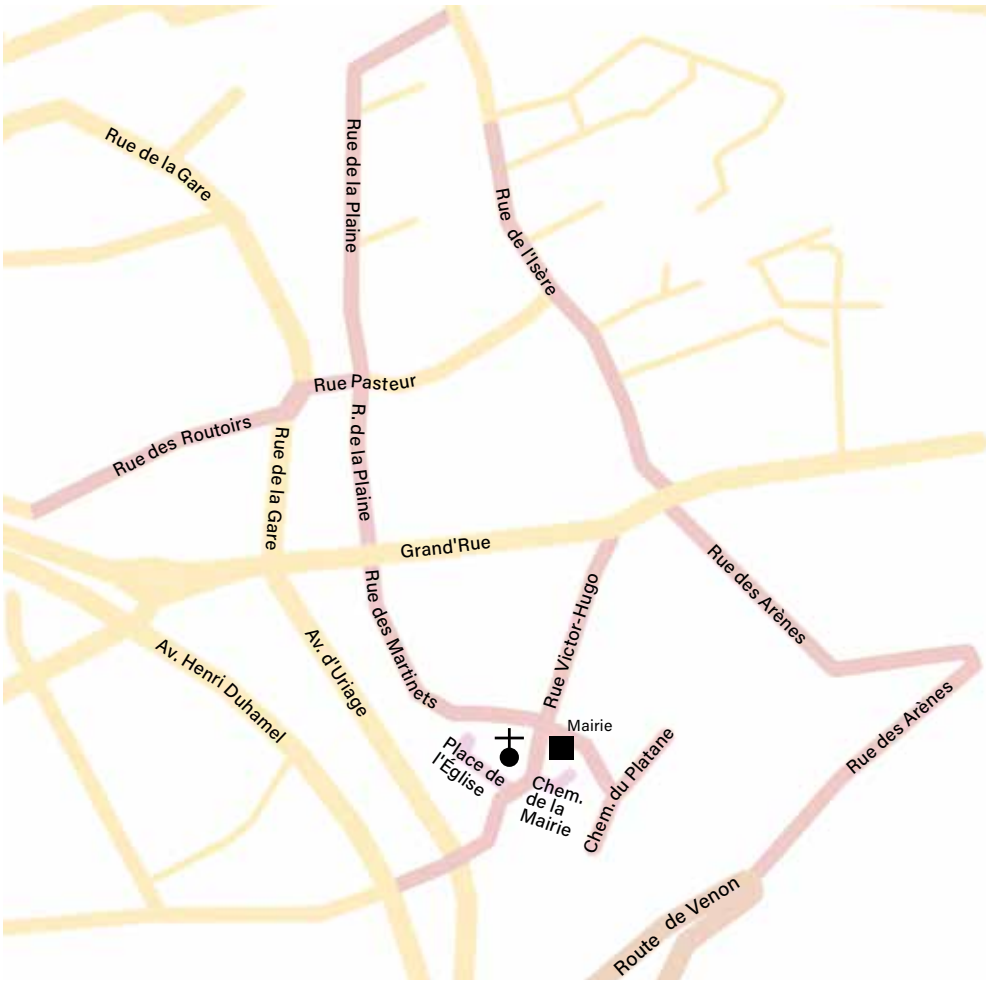

Quelles sont les sanctions en cas de non-respect ?

Commettre un excès de vitesse en zone de rencontre expose à une amende comprise entre 68 € et 1 500 € et à un retrait de 1 à 6 points sur le permis de conduire. En cas d'excès de vitesse supérieur à 50 km/h ou de récidive, le fautif risque une rétention de permis immédiate avec trois ans de suspension (sans possibilité de sursis ou de permis blanc) et jusqu'à 3 mois de prison ferme. En cas de refus de priorité aux piétons, l'article R. 415-11 du code de la route prévoit que le contrevenant à cette obligation s'expose à une amende de 135 €, voire même dans certains cas à une suspension du permis pour 3 ans et un retrait de 6 points.

Le groupe de travail Mobil'Idées a élaboré un questionnaire sur l'aménagement Plaine/Pasteur ; pour y répondre, saisissez l'adresse suivante : https://link.infini.fr/sondage-plaine-pasteur ou flashez le QRCode ci-contre

Conseil municipal d'enfants : ils sont élus !

Malgré la situation sanitaire difficile, le scrutin du 11 janvier à l'élémentaire René-Cassin a permis de désigner les représentants du CME (conseil municipal d'enfants) dans l'établissement (voir aussi nos pages *Focus*). *Sur les 369 enfants de l'école, 318 ont pu voter, et ont désigné 2 filles et 2 garçons de CM1 (Leä Benzeguiba, Léana Vaz, Jonas Gérôme et Raphaël Maître) et 2 filles et 2 garçons de CM2 (Joanne Lanier, Inès Pery Dominguez, Malo Caroff et Jules Maurel). Les élus représentant le collège Le Chamandier, 2 filles et 2 garçons (Alexia Golanski, Marion Grand-Perret, Elliot Gast et Paul Guiheneuf), comme les deux élèves Giérois de l'établissement Don Bosco (Élisabeth Schaeffer et Paul Alzingre), avaient été préalablement désignés. Les jeunes élus vont prochainement se réunir en séance plénière, accompagnés de Sébastien Quadrado, leur tuteur du service scolaire-périscolaire, et César Brun, l'animateur qui l'accompagne, pour débattre de leurs orientations à venir.*

Éducation

"CARTE BLANCHE " À L'ÉCOLE GEORGES-ARGOUD-PUY

On trie et on recycle à la maternelle !

« Le projet a débuté en début d'année avec l'intervention des messagers du tri de la Metro (1). Nous avons appris à trier nos déchets et depuis, dans toutes les classes, nous avons une poubelle de tri. Chacun a emporté le guide du tri pour bien trier aussi à la maison. »

« En décembre 2021, nous avons accueilli à l'école le spectacle Recyclus *(2) qui nous interroge sur notre rapport aux déchets et les conséquences de petits actes anodins sur notre avenir. Yan, l'artiste, maîtrise les arts du cirque et mélange humour et féerie dans un univers de bouteilles recyclées. »*

« Et depuis début janvier, nous travaillons sur la valorisation de nos déchets avec Maud Bonnet (3). Maud est une artiste plasticienne qui utilise les objets récupérés de nos poubelles de tri pour les transformer en œuvres d'art. Tout d'abord, nous avons exploré les différentes matières, nous les avons touchées, froissées, manipulées...

...Puis, nous avons trié tous les objets que nous avions rapportés à l'école par couleur, pour réaliser notre petit marché des couleurs. Ensuite, nous avons peint, collé, enfilé, assemblé pour construire des totems de couleurs (4) (5) (6). Ces réalisations donneront lieu à une exposition dans la cour de l'école au mois d'avril. »

Les élèves de l'école Georges-Argoud-Puy

expression

Majorité municipale

La circulation des diesels devrait être interdite d'ici 2030 à Gières

À l'instar de 13 communes de l'agglomération, la ville de Gières est engagée dans la mise en place d'une Zone à Faible Émission tout véhicule (ZFE-m) à partir de 2023. Le dispositif, encadré par la loi Climat et Résilience d'août 2021, réduira progressivement la circulation des véhicules les plus polluants selon 3 trajectoires d'interdictions basées sur les Certificats de Qualité de l'Air (CQA5 en 2023, CQA4 en 2024 et CQA3 en 2025). D'ici 2030, tous les véhicules particuliers diesels seront interdits à la circulation dans une temporalité qui reste à définir avec les 13 communes.

Cette décision répond à deux objectifs : améliorer la qualité de l'air à Gières et dans l'agglomération, et combattre le réchauffement climatique en réduisant les émissions de CO_2. En s'associant à la démarche des 13 communes de la métropole, Gières affirme sa volonté de mettre en œuvre les transitions énergétiques et écologiques tout en militant pour un accompagnement social et économique des foyers les plus modestes. L'enjeu n'est pas seulement le renouvellement du parc de véhicules mais bien le changement de comportement dans nos modes de déplacements et la réduction *in fine* du nombre de km parcourus dans l'agglomération.

La réduction de nos émissions de CO_2 sera d'ailleurs l'une des questions soumises à la Convention Citoyenne pour le Climat qui se déroule cette année. Ce sont 150 citoyennes et citoyens, tirés au sort dans les 49 communes de la métropole et donc à Gières, qui vont participer à cette Convention Citoyenne et dont les propositions seront toutes débattues lors d'un conseil métropolitain à la fin de l'année. Tous ces projets en faveur des transitions s'inscrivent plus largement dans les objectifs du Plan Climat Air Énergie Métropolitain auxquels la commune de Gières est directement associée, car si les enjeux sont locaux, nationaux voir mondiaux, leur mise en œuvre est l'affaire de tous !

Les élu.e.s du groupe "Gières en Transitions"

Minorité municipale

Présidentielle et législatives: des élections décisives

En avril et juin prochains auront lieu les élections présidentielle et législatives.

Ces élections sont pour chaque citoyen l'occasion de se projeter au travers des programmes des candidat·e·s vers un avenir qui lui semble souhaitable et proche de ses convictions.

Au delà des projets économiques, sociaux ou même sécuritaires de chacun·e, il existe une réalité incontestable à laquelle nous ne pouvons échapper: celle du consensus scientifique sur la dérive climatique (+2°C déjà sur le territoire de la Métro) et sur l'effondrement de la biodiversité (-30% des populations d'oiseaux et -80% des populations d'insectes en France en 30 ans).

Le gouvernement a été condamné en juillet dernier par le Conseil d'état à " prendre toutes les mesures utiles permettant d'infléchir la courbe des émissions des gaz effet de serre " afin d'atteindre les objectifs fixés par les accords de Paris, soit une baisse de 40% des émissions d'ici 2030.

De nombreuses études sur ce sujet nous indiquent que pour atteindre ces objectifs, une politique d'électrification massive de notre économie, qu'elle soit construite sur les énergies renouvelables ou sur le renouvellement du parc électro-nucléaire français, ne suffira pas. Il nous faudra avant tout réduire notre consommation énergétique globale et procéder à une refonte de nombreux pans de notre société (transport, bâtiment, industrie, agriculture...).

Ces élections constituent donc une étape importante dans la planification d'un avenir vivable pour notre génération et celles à venir.

Aux urnes citoyens !

Les élu·e·s du groupe "Vivre à Gières"
Meg-Anne Janser, Élodie Lazzarotto, Timothée Jaussoin, Daniel Quenard, Alix Hubert

Date limite d'envoi des tribunes : jusqu'au mardi 20 avril 2022

De la métropole "apaisée" à l'insécurité giéroise

Alors que les Giérois souhaitent vivre en sécurité dans leur commune, les informations présentées lors de la réunion publique tenue le 14 décembre dernier, montrent que la situation est préoccupante.

Statistiques métropolitaines : l'insécurité qui règne dans la zone grenobloise (parmi les plus dangereuses de France) concerne 7 communes métropolitaines incluant Gières. Les statistiques issues d'un rapport officiel du Ministère de l'Intérieur (ONDRP-2020), concernant cette zone sont indiquées en % pour 1 000 habitants et comparées à la moyenne nationale : Violences aux personnes : 18 % / 11 % - Vols et dégradations : 51 % / 24 %.

Statistiques Giéroises : comme l'atteste le rapport présenté le 14/12/2021 par la direction départementale de la Sécurité Publique, cette insécurité diffuse progressivement dans la commune de Gières : Cambriolages : 2020/2021 : + 43 % - Actes de délinquance : 2019/2020 : + 86 % - Vols avec violences : 2021/2020 : +217 %.

Politique communale : Ces augmentations très importantes viennent tempérer l'analyse du maire qui a affirmé, dans Gières Info 438 : « statistiques à l'appui, que la délinquance avait baissé sur Gières ».

Le 29 septembre dernier, nous avions proposé la création d'un groupe de travail "Sécurité Publique" en vue de suivre plus finement ces évolutions : au cours du temps (au lieu de statistiques annuelles) et dans l'espace (localisation au sein de la commune). Le maire, qui prône la concertation avec les habitants, a rejeté cette proposition en s'appuyant sur la mise en place d'une organisation réunissant plusieurs communes métropolitaines.

Seuls vos deux élus de Gières Avenir s'opposent à une dérive politique qui se traduit par une dégradation de votre cadre de vie. Ne vous laissez pas séduire par les slogans du type "Métropole Apaisée".

gieresavenir@gmail.com

Les élus du groupe "Gières Avenir"
Sylvain Stamboulian et Daniel Finazzo

périscolaire

mercredi 23 mars, à 18h30 à la salle des fêtes

Une réunion publique pour le restaurant scolaire du centre

Le projet de restaurant scolaire du centre, qui sera construit entre l'école maternelle René-Cassin et la Maison de santé, est dans sa dernière phase. L'ADP (Avant-projet définitif), présenté à la municipalité en janvier dernier, sera exposé lors de cette réunion publique, en présence de l'architecte. Place maintenant à la procédure d'appel d'offres, pour un début de chantier programmé à l'été prochain et une durée prévisionnelle de travaux comprise entre 12 et 18 mois, compte-tenu de l'incertitude qui règne sur les approvisionnements.

Le bâtiment à ossature bois, bardage bois sur une partie et zinc sur une autre partie, au toit en zinc côté chemin Rose-Valland et végétalisé côté maternelle, a été conçu en privilégiant des matériaux bio-sourcés et durables. Son implantation le long du chemin permettra de restituer, côté maternelle, un espace vert conséquent qui agrandira la cour de récréation, avec une grande pelouse plantée d'arbres et accessible aux enfants.

CARNET

Ugo Fessler, 1931-2022

Originaires de la petite commune de Villa Rendena, dans la province de Trento, quatre des cinq frères de la famille Fessler quittent l'Italie au milieu des années vingt, fuyant le régime fasciste. Faute de pouvoir prendre le bateau pour l'Amérique, Achille, Bortolo, Georges, Victor et leurs familles partent en France par le train, laissant la gestion de la ferme familiale à leur frère Luigi. Joséphine et Achille Fessler, les parents d'Ugo, vivent d'abord à St-Priest, puis à Revel, avant d'emménager durablement à Gières, où Georges et Bortolo sont déjà installés. S'il n'a jamais quitté Gières, c'est pourtant en Italie que nait Ugo en 1931, ses parents tenant à préserver l'ancrage familial. Quand survient la guerre et le rationnement, Ugo est un jeune adolescent et fait déjà preuve de l'esprit rebelle et malicieux qui le caractérisera toute sa vie, chapardant un panier d'oeufs dans la ferme d'Uriage où il travaille pour les offrir aux voisins ; cet acte lui coûtera sa place, mais il en a gardé une vraie fierté.

Il rencontre Ginette, une fille de la vallée, qu'il épouse en 1953 ; de cette union naîtra un fils unique, Michel, adjoint de Charly Guibbaud pendant deux mandats, trois petits-enfants adorés (Alex, Chloé et Léo) et quatre arrières-petits-enfants.

Après une formation de prothésiste dentaire, Ugo travaille aux Papeteries de France à Lancey avant de retrouver un de ses copains d'apprentissage qui lui fera reprendre la prothèse au cours des années soixante. Retraité depuis 1994, il passe ensuite son temps entre le potager de Lancey, la pêche à la truite et la main courante du stade Paul-Bourgeat, où il ne se prive pas de commenter, souvent avec une bonne dose de mauvaise foi, les actions des équipes ou les décisions de l'arbitre.

Car s'il a joué comme saxo alto dans la fanfare et s'est toujours révélé être un excellent danseur, le grand engagement d'Ugo, en dehors de sa famille, c'était envers le club de foot local. Licencié dès son plus jeune âge à l'Union Sportive Giéroise, il a joué sur les premiers terrains de la commune, qu'il fallait tracer à la sciure avant le coup d'envoi, avant d'en devenir le président de 1958 à 1968, à l'époque de la mise en service du premier stade Paul-Bourgeat. Un mandat caractérisé par la construction du premier bloc buvette-sanitaires-vestaires ; autre temps autres mœurs, le gros-œuvre est bâti par les joueurs et dirigeants du club, avec des chevrons et des tuiles récupérés par le maire de l'époque, Paul Giraud, sur un chantier de démolition de la ville. La période suivante reste aussi dans la mémoire locale tant Ugo, devenu secrétaire, apporte un soin légendaire aux licences de joueurs.

Les dernières années de sa vie ont été rendues compliquées par la maladie, mais il a su conserver son sourire et son œil malicieux. Il s'est éteint à la mi-février, accompagné jusqu'aux derniers instants par Ginette et sa famille.

Clémentine Allosio, 1921-2022

Depuis 1980, la silhouette menue — mais toujours très coquette et élégante — de Clémentine nous était familière autour du chemin de la Mairie, puisqu'elle vivait au Béal depuis la construction de l'immeuble, ces dernières années mises à part (elle avait pris une chambre au foyer-logement).

Clémentine et son époux Jacques, retraité de l'armée, arrivent à Gières en 1969 et vivent d'abord rue Jean-Jaurès, à hauteur de la place de la République, avec leurs enfants Jacqueline, Irène, Michel et Anne-Marie. En 1973, Jacques est à l'origine de la création du Réveil Giérois, le dernier avatar d'une fanfare à Gières ; il en sera le premier chef de cœur, et Clémentine s'investit à ses côtés. Ancien prisonnier durant la Seconde Guerre Mondiale, Jacques décède prématurément quelques années plus tard, en 1976 ; Clémentine s'engage alors dans un travail de mémoire et de soutien des familles au sein de la section locale de l'ACPG (Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre) ; elle en devient même la présidente en 2004 et avait depuis conservé une fonction honorifique.

Petite fée à la main verte, Clémentine s'est aussi longtemps investie dans le jury du concours communal des maisons et balcons fleuris, refusant bien sûr d'y participer elle-même ; nonobstant, elle a largement contribué, avec ses amies et voisines Denise, Ginette et Lucette, aux prix spéciaux régulièrement obtenus par sa résidence, et plus largement aux labels nationaux obtenus par la ville en 2001 ("1 fleur"), 2003 ("2 fleurs") et 2005 ("3 fleurs"). Elle était aussi très présente dans le comité de jumelage Gières-Vignate et participait volontiers aux délégations qui se rendaient sur place.

Sociable et dévouée, Clémentine nous a quitté fin février alors qu'elle était âgée de 101 ans.

focus

29/12 - 7/01

Un épisode d'intenses précipitations, associées à une température favorisant la fonte du manteau neigeux en altitude, a conduit en toute fin d'année à divers débordements dans l'après-midi du 29 décembre et la nuit suivante en Sud-Isère. À Gières, cela s'est principalement traduit par une forte montée du niveau de l'eau dans la plage de rétention du Sonnant, suscitant une inquiétude des élus qui ont déclenché le PCS (Plan communal de sauvegarde). Plusieurs d'entre eux, assistés d'agents municipaux, ont alors effectué un porte-à-porte dans le quartier voisin de la Roseraie, pour informer les habitants d'un risque d'inondation en cas de débordement ou de rupture de la digue Ouest. Un risque qui s'est finalement avéré décroître au fil de la soirée, le PCS étant finalement levé en cours de nuit.

Ces intempéries ont également entraîné une coulée de boue dans la Combe hors de l'agglomération, ce qui a entraîné une coupure totale de circulation pendant toute la journée du 30 décembre. La RD 524, qu'empruntent 15 000 véhicules au quotidien, a pu être ré-ouverte sur une voie pour le week-end, mais l'évacuation totale des 800 m³ d'embâcles et le nettoyage de la chaussée a nécessité une semaine de travail à l'entreprise mandatée par la Métro, compétente sur cet axe. C'est aussi le temps qu'il aura fallu pour curer le canal bétonné qui prolonge le lit du Sonnant dans la plage de rétention, et désobstruer la grille d'évacuation des eaux vers les 1 100 m de canalisation souterraine débouchant dans l'Isère. Ce phénomène a mis en lumière la nécessité de la rénovation de cet aménagement, projet de compétence métropolitaine là encore, programmé dans les deux ans, dont les riverains ont été informés l'été dernier (voir notre n°435 de juillet-août 2021).

photo pj daganaud

1

photo pj daganaud

2

4-14 janvier

2 *Au cours des deux premières semaines suivant la rentrée, la succession des différents protocoles liés à la Covid dans les établissements scolaires et la raréfaction concomitante des lieux de dépistage a conduit la municipalité à transformer la salle des mariages de la mairie en lieu de test improvisé, une décision saluée par les parents des élèves qui ont pu en bénéficier. L'action de la collectivité a consisté en la mise à disposition de la salle et la coordination entre les directions des établissements et les parents d'élèves, un travail réalisé en grande partie par Lola Malvoisin, maire-adjointe à l'éducation. Plus d'une centaine de familles ont ainsi pu bénéficier de ce dispositif, qui a permis un retour à l'école dès le lendemain de tous les élèves ayant eu un résultat négatif.*

3

8/01

3 *Pour ces "histoires des P'tits Bouts" destinées aux moins de 3 ans et leurs parents, l'animatrice Charline Royer, arrivée dans l'équipe de la bibliothèque municipale à la rentrée dernière, avait choisi la thématique des châteaux.*

4

11/01

Rendue un peu compliquée par la situation sanitaire, l'élection du CME à René-Cassin a malgré tout pu se dérouler normalement, avec 14 % de non-votants pour cause d'absence. Retrouvez dans notre page Participation citoyenne *les noms des élèves élus pour l'élémentaire, le collège le Chamandier et l'établissement Don Bosco, dont la première réunion de travail se tiendra après les vacances d'hiver.*

5 les Mardis du Laussy
photo pj daganaud

14/01

Après l'annulation de la saison dernière, la compagnie Black Dogg Production et Benoît Kopniaeff ont enfin pu présenter Shake(speare) it, Baby ! *au Laussy. Un spectacle tourbillonnant, à la croisée du théâtre classique, puisqu'inspiré de la célèbre pièce du dramaturge britannique,* La Nuit des Rois, *et de la* soul music, *avec les Funksters jouant en direct un répertoire très influencé par James Brown. Avec en filigrane, une question d'actualité puisque la pièce interrogeait la notion de genre.*

6

24/01

À l'invitation du Relais Petite Enfance, les parents employeurs d'assistantes maternelles indépendantes ont été conviés à une soirée d'information sur la nouvelle convention collective qui régit leur statut depuis le 1er janvier 2022. Marie-Agnès Peyrard, animatrice du Relais, a ainsi pu répondre à toutes leurs interrogations et aux ajustements à apporter aux fiches de salaire qu'ils établissent.

25/01

Toujours égal à lui même « et même un peu plus » *aimerait-il sans doute dire, Serge Papagalli a retrouvé son complice Stéphane Czopek, pour un nouveau « solo à deux » inédit, largement inspiré par la période qui vient de s'écouler. On retrouve avec* Ça va râler ! *toute la verve loufoque du duo de* Pourquoi ? Parce que ! *augmentée de l'actualité sanitaire, ici traitée avec l'humour dauphinois de circonstance. Le Laussy plein à ras bord en pleure encore, de rire !*

29-30/01

Après deux ateliers à l'automne, à la bibliothèque puis avec les élus du bureau municipal, la Fresque du climat est revenue à Gières, à l'initiative du Giec (Gières Initiative Écologique et Citoyenne) local, pour deux séances grand-public à la grange Michal. Une occasion ludique et participative de mettre en évidence les relations de causes à effets du réchauffement climatique.

7 les Mardis du Laussy
photo pj daganaud

8

9 ***1/02***

Initialement prévue à la salle des fêtes, l'après-midi musicale programmée par le CCAS pour les aînés s'est finalement déroulée au foyer-logement Roger-Meffreys. Les chansons de Daniel, issues d'un répertoire populaire allant de l'après-guerre aux années soixante-dix, ont ravi les 44 personnes présentes, dont 21 locataires de la résidence. Prochaine festivité pour les anciens : un repas printanier au Laussy, le samedi 14 mai, sur inscription (voir nos pages Solidarités).

10 ***2/02***

Le changement de formule des permanences mensuelles des élus sans rendez-vous, le mercredi matin au marché, semble mieux fonctionner que celles organisées précédemment, comme l'ont montré deux premières expérimentations. Elles seront donc reconduites à l'identique dans les prochains mois ; retrouvez les prochaines dates dans notre Agenda *en dernière page.*

11 ***2/02***

Le débat philosophique continue au clos d'Espiès ! L'accueil de loisirs et l'association Cultures du cœur ont réuni les enfants autour de la question "Peut-on vivre sans faire de déchet ?", d'abord de façon ludique en dessin (comment transformer une table cassée, un gant troué, ou une théière percée ?) puis en discutant compost, pollution, objet à usage unique ou réutilisable... avec en toile de fond une question existentielle : « Est-ce que réduire ses déchets, ça veut dire vivre moins confortablement ? »

12 ***4/02***

Avec la 3ème classe de CP qui s'est rendue au Japin, c'est une deuxième haie qui sépare désormais la plaine de jeux de la route départementale, avec l'aide des agents du service des espaces verts et sous l'œil avisé de Stéphane Gamet, conseiller municipal. C'est aussi la fin du 2ème cycle du projet Canopée, qui vise à faire planter un végétal par chaque élève qui entre en CP jusqu'à la fin du mandat.

13 ***8/02***

Malgré les circonstances, l'équipe de l'école municipale de musique met tout en œuvre pour honorer ses rendez-vous avec les parents, en organisant ce premier "prêt à jouer" au cours duquel ses élèves ont rendu compte de leurs progrès, seuls ou en petits ensembles. Mais la volonté ne suffit pas toujours, puisque les groupes amplifiés, quelque peu contraints dans leurs répétitions, n'ont pas pu se produire en seconde partie de soirée comme il était envisagé. Ce sera pour plus tard dans la saison.

Don du sang

Prochaine collecte lundi 2 mai

La prochaine collecte de sang aura lieu le lundi 2 mai, de 16h à 19h30, à la salle des fêtes.

10 000 dons sont nécessaires chaque jour. 1 000 000 de malades sont soignés chaque année grâce au don de sang.

Pour plus d'informations et prendre rendez-vous, allez sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Merci à tous les donneurs qui se mobilisent.

Pour l'amicale, Marie Michel

Les articles à faire paraître dans le Gières info n°440 de mai-juin 2022 doivent parvenir à jean-yves.colin@gieres.fr avant le lundi 11 avril 2022

Cyclo Club de Gières

Samedi 30 avril, la bourse aux vélos

Le club cyclotouriste de Gières renouvelle sa bourse aux vélos et matériel cycliste (vêtements, accessoires...), qui se déroulera le samedi 30 avril à la salle des fêtes. Tous les modèles de vélo d'occasion sont acceptés (loisir, compétition, VTT, enfants...) et le club fait savoir que la demande est très forte en matière de vélo d'enfants et de vélo de ville pour adulte.

Les dépôts se feront le matin à partir de 9h (pièce d'identité obligatoire), et la vente se déroule l'après-midi à partir de 13h. Les invendus devront être repris entre 17h et 18h.

Le matériel déposé doit être propre, en bon état et étiqueté (taille, pointure...) et les équipements relatifs à la sécurité doivent être en parfait état de fonctionnement. Les casques ne sont pas acceptés.

L'organisateur se réserve le droit de refuser tout matériel ne répondant pas à ces critères (règlement complet de la bourse sur www.ccgieres.fr).

Pour le bureau, Martine Maurin

quid ? réponse 438

LA gagnante Michelle S.

Le détail proposé dans le Quid 438 *représentait une partie du tronc du mûrier séculaire situé au 47 rue de l'Isère.*

Cet arbre mérite vraiment de figurer dans la liste des arbres remarquables de la commune : car, tel un phœnix renaissant de ses cendres, ce moignon, au tronc creux, taillé en têtard, se pare chaque printemps de belles feuilles charnue et vernissées.

Deux exemplaires croissaient ici dans les années 70, un seul a survécu. Il a dû contribuer à nourrir les vers à soie qui étaient élevés dans la région dans les années 1850, la colline du Mûrier surplombant Gières tire vraisemblablement son nom de cette activité.

Quid 439 Quoi et où ?

Répondez à quid@gieres.fr, du 1er au 15 mars 2022 et gagnez une invitation pour deux personnes aux spectacles organisés par le service culturel au Laussy sur la saison 2021-2022. Un tirage au sort départagera les gagnants...

BG Paysage
Réduction d'impôts 50% possible selon la législation en vigueur
Entreprise Qualifiée Qualipaysage E130, P100 et A500
Agrément Phyto PAR00565
ENTRETIEN & CRÉATION
Tél. 04 76 77 01 31
AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR
ENGAZONNEMENT
PLANTATION - TAILLE
ARROSAGE ENTERRÉ
PAVAGE - CLÔTURE
ABATTAGE ET ÉLAGAGE
ENROCHEMENT
www.bg-paysage.com
Le Bourg - 38420 MURIANETTE
bg-paysage@wanadoo.fr

PlomB'Art
Julien Botilde
plomberie
sanitaire
chauffage
climatisation
Service rapide
et devis gratuit
Réfection et Création
de salles de bains
Remplacement rapide
de chauffe-eau
29, rue Paul Forest - 38420 Domène
07 50 43 94 43
bjplomberie@outlook.fr

MACHOT BOIS
Le spécialiste du bois intérieur et extérieur
Parquet - Menuiseries - Panneaux
Aménagement extérieur
Bardage et Lambris - Bois brut et raboté
SAINT-MARTIN-D'HÈRES Tél. 04 76 24 27 44
www.machot-bois.com

GARAGE DU SONNANT
Réparateur agréé CITROËN
Vente véhicules neufs et occasions
Réparations toutes marques
Carrosserie
Contrôle technique
Contre visite gratuite
PRÊT VÉHICULE
CITROËN
52, rue de la Libération
38610 Gières
Tél. 04 76 89 48 76
garagedusonnant@wanadoo.fr
www.garagedusonnant.fr

BESOIN D'UNE AIDE À DOMICILE ?
Cassiopée
L'association d'aide à domicile depuis 24 ans
Présence assurée 7j/7 24h/24 365 jours par an
Bénéficiez de 50% de réduction d'impôts selon la loi de Finances et décrets en vigueur. Règlement par CESU préfinancés accepté.
CASSIOPÉE AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE
8, avenue Pierre-de-Coubertin 38170 Seyssinet-Pariset
www.cassiopee.asso.fr
Agrément qualité N° R/102091/A038/0/717
04 76 70 08 08

PUBLI Z COMMUNICATION
Communication
Edition
Regie publicitaire
PUBLI Z COMMUNICATION
9, rue du Docteur Schweitzer
38180 Seyssins
04 76 44 63 76

Matériel industriel de balayage
MiB
Location de balayeuses-raboteuses
Boîte Postale N° 3 - Z.I. LE BRESSON
38660 LE TOUVET
04 76 08 42 42

agenda

MARS 2022

mardi 1er — 20h30
Les Mardis du Laussy, **cinéma** : ***Presque***

mercredi 2 — de 8h30 à 10h
Marché : **permanence des élus** sans rendez-vous

mercredi 2 — 19h
Les **Mercredis dans la Grange**

du jeudi 3 au jeudi 10 — de 15h à 19h
Grange Michal : **exposition du club photo** Fog'Art

jeudi 3 — 19h
Salle des fêtes : **séance publique du conseil municipal**

samedi 5 — de 10h à 12h
Visite de quartier au Grand-Mas et au Port

mardi 8 — 20h30
Les Mardis du Laussy, **cinéma** : ***Ouistreham***

mercredi 9 — 14h30
Résidence Roger-Meffreys : **loto récréatif**

mercredi 9 — de 16h30 à 17h30
Espace Marie-Reynoard : **permanence CLCV**

vendredi 11 — de 17h à 18h
Bibliothèque : **club de lecture** ados

samedi 12 — 9h30
Bibliothèque : Les **histoires des p'tits bouts**

samedi 12 — de 9h30 à 12h
Salle des fêtes : à la **rencontre des professionnel·le·s petite-enfance**

samedi 12 — 10h
Place de la République ; **balade "arbres remarquables"** dans le centre

dimanche 13 — 15h
Laussy : **chansons italiennes** avec Gières-Vignate

du lundi 14 au vendredi 18
Festival "Vivons ensemble avec nos différences"

mardi 15 — 19h30
Les Mardis du Laussy, **cinéma** : ***Une Belle Équipe***

mercredi 16 — 19h
Les **Mercredis dans la Grange**

samedi 19 et dimanche 20
Plaine des sports : **championnat départemental de gym** par équipes

mardi 22 — 20h30
Les Mardis du Laussy, **humour** : ***Mais t'as quel âge !?***

mercredi 23 — 18h30
Salle des fêtes : **réunion publique** sur le restaurant scolaire du centre

mercredi 23 — 20h
Grange Michal : **soirée musicale** avec La Portée de Tous

samedi 26 — 19h
Salle des fêtes : Les **Mercredis dans la Grange**

mardi 29 — 20h
Les Mardis du Laussy, **conte musical** : ***Odibi, l'art de la patience***

mercredi 30 — 14h30
Résidence Roger-Meffreys : **belote**

AVRIL 2022

vendredi 1er — 20h
Les Soirées du Laussy , **gala de magie** : ***Viens voir les Magiciens !***

samedi 2 — 9h30
Bibliothèque : Les **histoires des p'tits bouts**

samedi 2 — de 14h à 18h
Parc Charly-Guibbaud : "**Bouge ton printemps !**"

dimanche 3— 7h
Départ de la **randonnée Grenoble-Vizille**

du dimanche 3 au dimanche 10 — de 15h à 19h
Grange Michal : **exposition** de l'association Arts Plastiques

mercredi 6 — de 8h30 à 10h
Marché : **permanence des élus** sans rendez-vous

mercredi 6 — 17h30
Salle des mariages : **Réunion publique** sur les travaux du pont du Sonnant

mercredi 6 — 18h
Bibliothèque : **cercle de lecture**

du vendredi 8 au dimanche 10
Le **Laussy fait son Cinéma !**

dimanche 10 — de 8h à 19h
Élection présidentielle, 1er tour

lundi 11 — 20h
Grange Michal : **soirée musicale** avec La Portée de Tous

mardi 12 — 20h30
Les Mardis du Laussy, **théâtre** : ***Le Discours***

mercredi 13 — 14h30
Résidence Roger-Meffreys : **loto récréatif**

mercredi 13 — de 16h30 à 17h30
Espace Marie-Reynoard : **permanence CLCV**

mercredi 13 — 18h
Espace Suzanne-Noël : **réunion tranquillité publique et vie des quartiers**

mercredi 13 — 19h
Les **Mercredis dans la Grange**

jeudi 14 — 19h
Séance publique du conseil municipal

dimanche 24 — de 8h à 19h
Élection présidentielle, 2nd tour

mercredi 27 — 14h30
Résidence Roger-Meffreys : **belote**

samedi 30 — de 9h à 18h
Salle des fêtes ; **bourse aux vélos** du Cyclo club

MAI 2022

lundi 2 — de 16h à 19h30
Salle des fêtes : **collecte de sang**

mardi 3 — 20h30
Les Mardis du Laussy, **théâtre** : ***La Guerre de Troie n'aura pas lieu***

mercredi 4 — de 8h30 à 10h
Marché : **permanence des élus** sans rendez-vous

samedi 7 — 20h
Laussy : **spectacle** de la compagnie Dance Addict

jeudi 12 — 20h
Grange Michal : **soirée musicale** avec La Portée de Tous

samedi 14
Salle des fêtes : **matinée jeux** petite enfance

LE rendez-vous !

Un second chantier "pont du Sonnant"

Après le pont du Sonnant avenue d'Uriage en 2021, c'est celui de la rue Victor-Hugo qui va faire l'objet d'une réfection par la Métro cette année, avec des travaux préparatoires entre mars et mai puis une coupure totale à compter de cet été, pour une durée prévisionnelle de 4 mois hors intempéries. Conséquence directe : l'impossibilité de maintenir le marché du mercredi devant la mairie, afin de permettre l'accès des secours chemin du Béal et chemin de la mairie. Une réunion publique a été prévue pour informer les riverains et les usagers du marché.

Mercredi 6 avril, 17h30
en salle des mariages